



RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2024



SOMMAIRE

PARTIE I : L'association SEA35	2
<i>SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES HEOL</i>	3
PRESENTATION DU DISPOSITIF HEOL	4
LE PPI : UN POLE AU SERVICE DES PERSONNES EN GRANDE PRECARITE ET/OU DETRESSE SOCIALE	4
UNE TRADUCTION CONCRETE DES ORIENTATIONS ASSOCIATIVES, AU SEIN DU POLE	4
L'ORGANIGRAMME : LES PROFESSIONNELS DU POLE PRECARITE INSERTION	5
PARTIE 2 : LE DISPOSITIF « HEOL »	6
2.1. L'AMBITION D'UNE PERENNISATION DE L'ACTIVITE	6
2.2. LA FREQUENTATION D'HEOL : L'ENJEU DE LA COMMUNICATION ET DE LA COLLABORATION PARTENARIALE	6
2.3 LES PERSONNES ACCUEILLIES	7
2.4 LES PRESTATIONS EN REPONSE AUX BESOINS PRIMAIRES EXPRIMES	8
PARTIE 3 : L'accueil de jour « HEOL », un dispositif transversal	13
3.1 UN LIEU D'ACCUEIL ET D'ORIENTATIONS VERS LES DISPOSITIFS DU TERRITOIRE	13
3.2 DES ACTIONS MUTUALISEES	13
PARTIE 4 : Les temps forts de cette annee	14
PARTIE 5 : Les limites de nos actions	15
PARTIE 6 : CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2025	16
PARTIE 7 : ANNEXE	17

1. Association Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille et Vilaine – Organisme gestionnaire

Parc d'affaires la Bretèche

Bâtiment A3

35760 SAINT GREGOIRE

Téléphone : 02 99 77 31 13

Adresse email : sea-siege@sea35.org Site Internet : www.sea35.org

Président : Monsieur Philippe PORTEU de la MORANDIÈRE

Directrice Générale : Madame Maelle DANIAUD

2. Le projet associatif de la SEA 35

Notre mission : L'association s'est fixé comme objectif d'agir pour la protection des enfants, adolescents et adultes en difficulté, particulièrement auprès de ceux qui souffrent dans leur milieu de vie d'inadaptations, de handicaps ou d'exclusions.

Nos valeurs : Articulée sur les politiques sociales dans leurs dimensions territoriales et nationales, la SEA35 ne réduit pas son action à un rôle d'opérateur, mais vise une mise en œuvre croisant les regards entre public accueilli et/ou accompagné, professionnels et bénévoles, pour :

- Prévenir et protéger toute personne en difficulté et faciliter sa promotion ;
- Observer et comprendre les phénomènes sociaux pour construire les réponses adaptées ;
- Participer à la coordination de ceux qui agissent sur les problèmes sociaux ;
- Faciliter les débats qui articulent la dimension technique et la dimension militante ;
- Inscrire chacun dans une contribution sociale collective en complément de la dimension individuelle.

3. Les réalisations associatives 2024 : des dynamiques de rapprochement à l'œuvre

3.1 Un engagement du siège au service des missions

Les services ressources du siège : ressources humaines, comptabilité, personnel administratif, maintenance, direction générale contribuent à la mission de l'association portée auprès des publics par les travailleurs sociaux.

3.2 Rapprochement ADSEA 22 / SEA 35

Depuis 2021, l'ADSEA 22 et la SEA 35, ont engagé un processus de réflexion à la demande de l'ADSEA 22 visant une fusion absorption de l'ADSEA 22 par la SEA 35. A l'appui d'un projet de traité de fusion réalisé avec l'accompagnement d'un cabinet externe, de nombreux échanges ont été menés entre les associations, le Conseil Départemental 22 et la PJJ. Au terme de ces échanges et suite à la validation de la proposition portée par l'ADSEA22 dans l'appel d'offre pour porter la mission d'évaluation d'informations préoccupantes, un mandat de gestion a été mis en place à compter du 1^{er} janvier 2025. Les CSE puis l'assemblée générale seront consultés sur le projet de fusion pour une effectivité au 1^{er} juillet 2025.

3.3 Rapprochement à visée de fusion Asfad / SEA 35

Depuis septembre 2022, l'Asfad et la SEA 35, ont engagé un processus de réflexion sur un partenariat renforcé pour identifier les opportunités, les risques et les éventuelles modalités d'une coopération renforcée.

Les travaux qui ont été conduits et les échanges qui ont été menés ont permis de mettre en évidence la convergence des engagements et la complémentarité des missions exercées au sein des deux associations.

S'appuyant sur un réel socle de valeurs communes, les associations ont confirmé le désir de se fédérer.

Ainsi, au terme d'une première étape de concertation approfondie, les deux conseils d'administration souhaitent que se poursuivent et que se définissent les éléments de la coopération de demain dans le cadre du processus de réflexion sur un partenariat renforcé.

Précisément, en filiation avec ce qui a construit chacune des deux associations, il s'agit de développer des synergies et de nouvelles marges de manœuvre dans le but de s'adapter, de manière anticipée et efficace, aux évolutions du contexte social et économique.

Aujourd'hui, les Conseils d'administration des deux associations ont décidé d'aller plus loin et de viser à la fusion des deux associations dans une nouvelle entité, ceci afin de créer une dynamique porteuse de changement d'échelle, d'innovations et de promotion de la qualité des interventions sociales et ainsi de mieux répondre à des problématiques sociales de plus en plus complexes, dans un environnement politique économique et sociétal en profonde mutation.

L'année 2024 a permis de travailler sur le projet de fusion, les orientations stratégiques et statuts de la future association. Le projet de fusion sera présenté en CSE et en assemblée générale en 2025 pour une effectivité au 1^{er} janvier 2026.

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES HEOL

L'année 2024 a, une fois de plus, confirmé le rôle essentiel de l'ADJ HEOL dans l'accueil des familles en situation de grande précarité. Avec 795 personnes différentes accueillies et 5832 passages, le dispositif a su répondre aux besoins fondamentaux des personnes qui se sont présentées, tout en leur offrant un espace sécurisé, un temps de répit et un soutien dans leur parcours de vie avec une augmentation du temps d'accueil lors de la période hivernale du fait de financement complémentaire.

- Les chiffres clés du service :

Nombre de personnes accueillies sur l'année	795
Nb d'ETP dans le service	1,9 ETP de TS (+ 0,6 ETP en trêve hivernale)
Typologie du public accueilli (moyen d'âge / part femmes hommes)	Proportion homme (17,8%) / femme (79,5%) Tranches d'âge : 25-44 ans (35 %) 3-17 ans (31 %)
Nb de bénévoles sur le service	

PRESENTATION DU DISPOSITIF HEOL

Le dispositif HEOL est l'un des 10 dispositifs du Pôle Précarité Insertion (PPI)

LE PPI : UN POLE AU SERVICE DES PERSONNES EN GRANDE PRECARITE ET/OU DETRESSE SOCIALE

Le Pôle Précarité Insertion (PPI), créé en 2005, s'adresse aux personnes sans-abri, en situation de grande précarité et/ou de détresse sociale, et vise l'inclusion¹.

Ses missions sont centrées sur **l'accueil et l'hébergement d'urgence, l'évaluation, l'information, l'orientation, la coordination et l'observation sociale**. Elles visent **un accès aux droits** : domiciliation, premières nécessités, ressources, santé, logement, hébergement, emploi...

Le PPI se réfère aux dispositions légales et réglementaires, aux orientations du schéma départemental AHI (Accueil Hébergement Insertion) et du SIAO 35 (service Intégré d'Accueil et d'Orientation).

PRESENTATION DES DISPOSITIFS

- ➔ LA CAO (Coordination Accueil Orientation) - Antenne SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)
- ➔ SKOAZELL (instructions d'aides financières et orientations)
- ➔ L'EDD (Élection de Domicile et distribution de courriers)
- ➔ PUZZLE (Accueil de Jour à destination de personnes majeures)
- ➔ HEOL (Accueil de jour à destination des familles et femmes isolées)
- ➔ LE POINT SANTE Puzzle (Consultations infirmières et médecin)
- ➔ LE POINT SANTE Héol (Consultations infirmières)
- ➔ APPARTE (Hébergement d'Urgence en diffus) de 39 places
- ➔ LOJI - Logement Jeunes en Insertion (logement/hébergement et accompagnement social) de 17 places
- ➔ ADEL (Accompagnement vers et Dans le Logement) de 36 mesures

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Le PPI héberge habituellement ses dispositifs sur 2 sites à Rennes :

- ➔ La CAO – Antenne SIAO, SKOAZELL, l'EDD, PUZZLE, le POINT SANTE, RUE DE LA BARBOTIERE
Ainsi que les bureaux d'APPARTE, LOJI, ADEL et COORUS,
- ➔ HEOL et son POINT SANTE RUE MONSIEUR MOUEZY

Les 3 dispositifs d'hébergement et d'accompagnement vers le logement en diffus rayonnent sur Rennes et Rennes Métropole.

Sur cette année 2024, nous avons engagé des travaux sur le bâtiment de la Barbotière nous obligeant à quitter le site pour une répartition temporaire sur plusieurs sites rennais.

UNE TRADUCTION CONCRETE DES ORIENTATIONS ASSOCIATIVES, AU SEIN DU POLE

Le Pôle Précarité Insertion s'inscrit dans les orientations définies par l'association. Cela se traduit concrètement par :

- ➔ Une inscription dans la dynamique territoriale :

¹ « L'inclusion consiste à permettre à chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement à la société » (« inclusion active », Commission Européenne, Emploi ; affaires sociales et inclusion – en ligne). La notion d'inclusion est fortement associée à celle de citoyenneté et de participation sociale.

- Création du **GCSMS « Un chez soi d'abord »** en tant que membre fondateur en 2022 (ouverture de 100 logements), aux côtés du CHGR, de l'AIVS et des associations Espoir 35 et APASE ;
- Participation à la création du **Centre d'accueil inconditionnel en santé mentale**, aux côtés du Réseau Louis Guilloux (RLG) ;
- Membre du consortium porteur du dispositif CEJR (Contrat Engagement Jeunes en Rupture) aux côtés de l'ALS35, l'ARASS, Weker et le réseau des missions locales.
- ➔ La formalisation de « **temps d'actions collectives et collaboratives** » visant à répondre aux besoins des personnes, tout en leur donnant une place centrale et une capacité à agir : cafés citoyens, inscription dans une démarche citoyenne (visites de lieux culturels, sorties collectives, ateliers...).
- ➔ Un engagement à développer/adapter notre offre de services en réponse à l'évolution des besoins de la population par :
 - Une position volontariste de réponses à appel à projet et d'adaptation de l'offre de services dans le respect des valeurs associatives :
 - **2019** : Extension d'APPARTE,
 - **2020** : Ouverture de l'ADN MAYA, délocalisation de l'ADJ HEOL et adaptation de l'ensemble de nos dispositifs en réponse au besoin de protection sanitaire ² (diversification de nos modes d'intervention envers les publics, par le déploiement de permanences téléphoniques en complément des accueils physiques, ouverture en continu de nos structures collectives, accompagnement à distance),
 - **2021** : Ouverture du dispositif d'Hébergement d'Urgence MAYA maternité, pour femmes en pré et post maternité (8 places), finalisation des travaux de l'ADJ HEOL (espace enfants, sanitaires, laverie...), ajustement de notre activité Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) du dispositif ADEL, optimisation de nos dispositifs CAO – Antenne SIAO et SKOAZELL, renforcement du dispositif EDD,
 - **2022** : année marquée par les transferts des dispositifs d'hébergement d'urgence collectifs Abri, Maya et Maya Maternité vers les Associations : Saint Benoît Labre, Coallia et Aurore. Toutes les personnes accueillies au sein de ces trois dispositifs ont pu être stabilisées jusqu'au transfert. Afin d'assurer la continuité de l'organisation et du fonctionnement, un temps de rencontre a eu lieu entre les différents acteurs et professionnels de ces institutions.
Création de l'activité « Korzeam » : prestation gratuite de socio-esthétique par une professionnelle du travail social formée à l'esthétisme. A destination des femmes et hommes : donner accès au bien-être et à la revalorisation de soi (soins des mains, visage, manucure ...), en vue de favoriser la mise en actions (accès aux droits...).
Mesure d'impact.
 - **2023** : fermeture du dispositif COORUS.
 - Une volonté d'établir une relation de confiance et une démarche de co-construction tant avec nos autorités de contrôle et de financement, que nos partenaires sur le territoire.

L'ORGANIGRAMME : LES PROFESSIONNELS DU POLE PRECARITE INSERTION

Une équipe pluridisciplinaire mobilisée pour assurer les missions du PPI avec un souci d'efficacité et bienveillance.

Cf. Annexe.

² Confrontée au virus « La Covid 19 » en mars 2020, la France a dû adapter ses fonctionnements en réponse aux règles sanitaires définies. La distance physique induit entre autres, une surface minimale par personne, nécessitant une réflexion quant à l'utilisation des locaux.

PARTIE 2 : LE DISPOSITIF « HEOL »

2.1. L'AMBITION D'UNE PERENNISATION DE L'ACTIVITE

A travers ce rapport d'activité, nous effectuerons, dans un premier temps, un état des lieux sur l'année 2024. Dans un second temps, nous porterons une analyse sur l'offre de services et découvrirons les points forts et les limites encore repérées sur le dispositif, ainsi que les évolutions/ambitions à venir sur l'année 2025.

Les données présentées dans ce rapport s'étendent du 01/01/2024 au 31/12/2024.

2.2. LA FREQUENTATION D'HEOL : L'ENJEU DE LA COMMUNICATION ET DE LA COLLABORATION PARTENARIALE

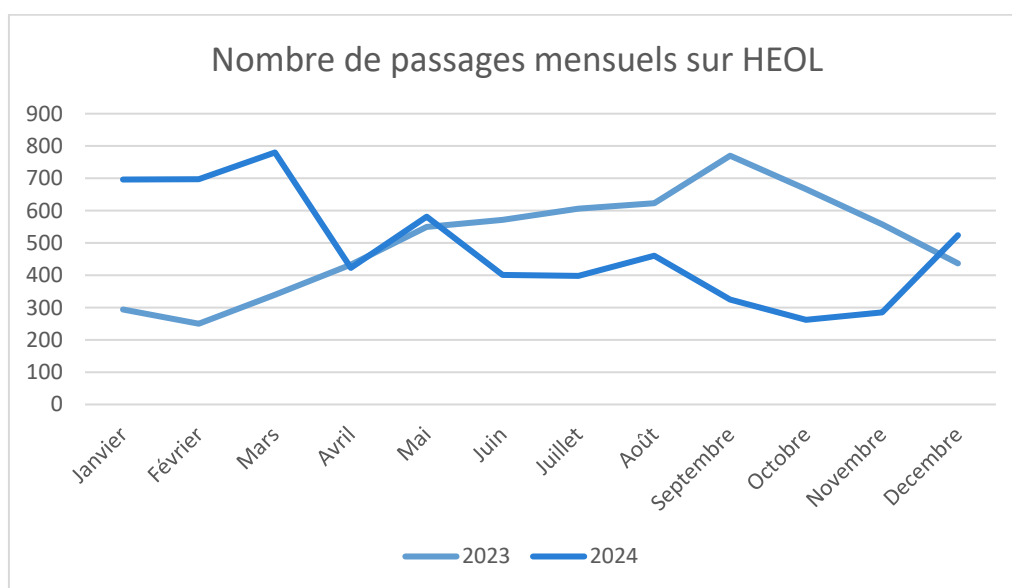
L'orientation via les partenaires

Avec le chemin parcouru depuis l'ouverture du 61 en 2013 et par la suite, la création d'HEOL fin 2020, ce lieu est désormais connu et reconnu par les acteurs du monde social Rennais. Aussi, les personnes sont orientées par le SIAO, les CDAS et les CCAS, le Fourneau, Coallia, Utopia 56, Cœur résistant, la Croix Rouge, le secours catholique et bien d'autres. Enfin, certaines personnes arrivent sur le service, via le bouche-à-oreille, ou le fait d'orienter des femmes seules via l'accueil de jour Puzzle.

Au regard du nombre d'orienteurs, nous observons que le dispositif HEOL est bien identifié sur le territoire Rennais. En termes de communication, l'accueil de jour HEOL est mentionné dans le guide solidaire et par les associations telles qu'Entourage et La cloche. En termes de soutien à la parentalité et à l'accès à la santé, deux Infirmières de la PMI de Kleber interviennent une fois par mois auprès des familles accueillies sur le dispositif.

L'augmentation de la précarité

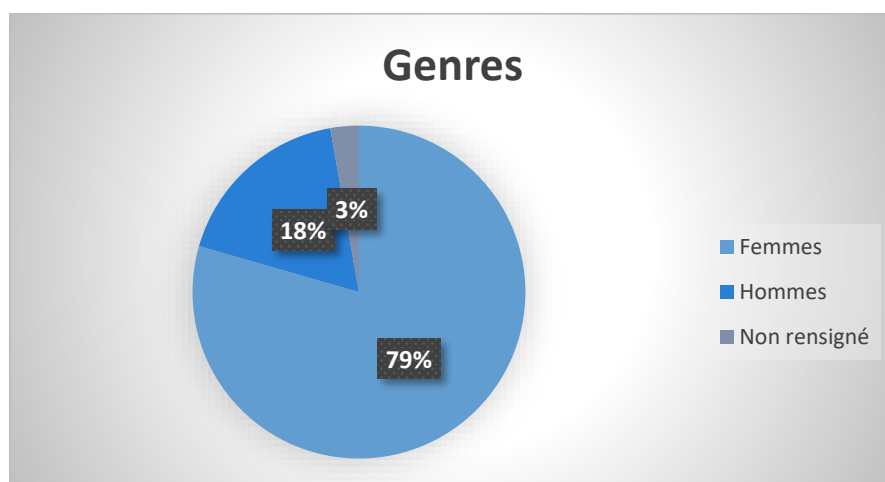
Nous comptabilisons, **5832 passages durant toute l'année 2024**, pour une moyenne de 79,5% de femmes et 17,8% d'hommes.



Cette stabilisation de fréquentation s'explique en partie par une meilleure reconnaissance de notre accueil sur le territoire rennais et par les partenaires qui orientent une partie des usagers. La présence du point santé sur site est - pour les familles – un atout indéniable, autant pour exprimer leurs interrogations, être écoutées que recevoir les premiers soins.

Les données chiffrées révèlent une hausse de la fréquentation de l'accueil de jour sur la période hivernale (déc, jan, fev, mar). Cela prouve que les personnes sont plus à même de se déplacer sur Heol à la journée. Il est parfois difficile pour ces personnes de quitter leur « lieu de vie » pour une demie journée. Faire ce déplacement pour une matinée peut parfois les freiner.

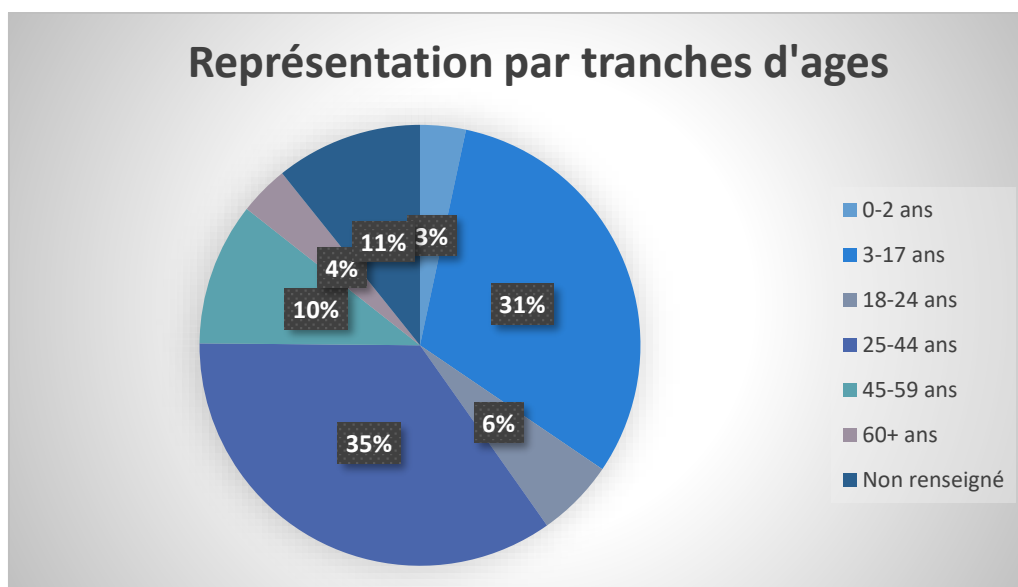
De manière générale, les chiffres traduisent le besoin d'une ouverture à la journée. Cela permettrait une stabilisation de la fréquentation et réduirait les risques d'une précarisation de certaines familles.



Plus des 3/4 des personnes accueillies sont de sexe féminin (79%). Concernant les personnes de sexe masculin (18%), la plupart sont des mineurs et le reste sont des pères de familles.

2.3 LES PERSONNES ACCUEILLIES

Les familles, une grande part des usagers

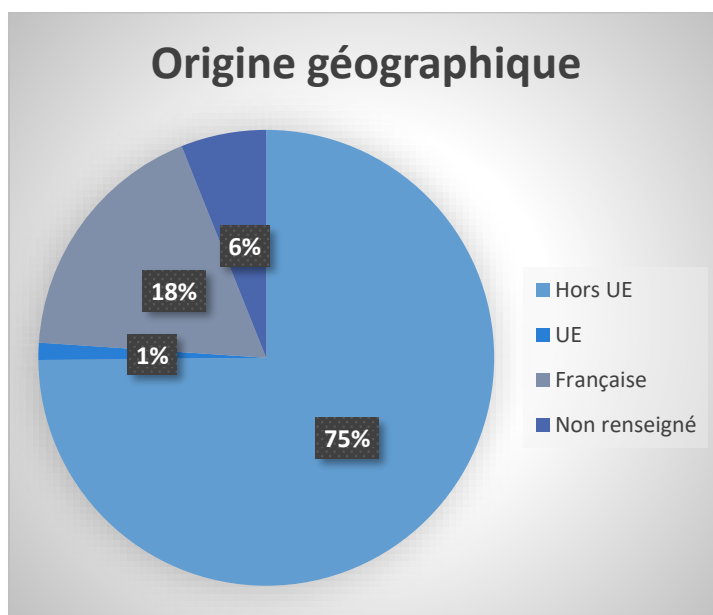


Ce graphique révèle une composition majoritaire des familles. Une grande partie des personnes accueillies ont entre **3-17 ans (31%)** et **25-44 ans (35%)**.

Tout comme les années précédentes, les professionnels ont veillé à aménager chaque jour des espaces de jeux et/ou de repos adaptés à chacun. Un juste équilibre a par ailleurs été recherché entre relais des parents auprès des enfants, lorsque cela s'avère nécessaire (épuisement du parent...), et recherche de moments conviviaux entre parents et enfants.

Les espaces de jeux ont ainsi été investis par les enfants. Sécurisés et libres de leurs mouvements, contrairement aux instants d'errance en famille, les enfants retrouvent à HEOL un lieu où ils peuvent s'amuser et ainsi poursuivre leurs activités autour du jeu et de l'éveil, essentielles à leur développement.

Des ménages issus majoritairement des pays hors Union Européenne



75% des ménages accueillis sur Heol ne sont pas originaires de l'Union Européenne.

Cette information est essentielle à prendre en compte pour mesurer l'abnégation dont ils font preuve et adapter au mieux nos réponses.

2.4 LES PRESTATIONS EN REPONSE AUX BESOINS PRIMAIRES EXPRIMES

Des espaces dédiés, au service de la mission

HEOL propose à ce jour :

- **Un espace de convivialité** permettant d'offrir café, thé, collations ainsi qu'un espace jeu et motricité pour les nouveaux nés accueillis.
- **Un accès extérieur**, plutôt utilisé durant l'été, les enfants ainsi que les adultes peuvent y jouer au foot, volley, molkky, faire de la trottinette, du vélo...

Suite à la fin des travaux de février 2022, nous disposons aussi de :

- **Un dortoir** équipé de lits adultes et bébés afin que les familles puissent se reposer, et également d'un placard de stockage literie (Draps, couettes, taie d'oreillers...)

- **Une salle d'activités** offrant un grand espace disponible au besoin pour les activités organisées tout au long de l'année. Cette salle est aussi investie par les enfants qui y retrouvent des jeux et jouets, des espaces pour faire des activités manuelles...
- **Un espace hygiène** donnant aujourd'hui accès à 4 douches femmes et 2 douches hommes, 1 douche PMR, 1 toilette femme et 1 toilette homme, ainsi qu'un espace bébé équipé de matériel adapté. Aujourd'hui, la chaudière collective du bâtiment présente des dysfonctionnements, réduisant nettement l'apport d'eau chaude. Cette contrainte impacte fortement la fréquentation de cet espace. Aussi, les professionnels peuvent donner aux personnes accueillies des produits d'hygiène de première nécessité (Brosses à dents, rasoirs, couches bébés...)
- **Une buanderie** avec un accès à 2 machines à laver et 2 sèche-linges. Une participation de 1€ est demandée aux bénéficiaires souhaitant avoir accès à cette prestation. Aujourd'hui, ce service est très largement identifié. Afin que le maximum de personnes puisse avoir accès aux machines, nous avons mis en place un système de réservation*, où les personnes s'inscrivent sur les créneaux disponibles. Nous proposons en effet 12 créneaux par semaine, et il est très rare que nous ayons moins de 10 machines faites à la semaine.
Suite à de nombreux créneaux non honorés, nous avons dû revoir le fonctionnement. Fin 2024, la décision est prise de laisser libre un créneau sur les deux. Cela permet aux usagers de pouvoir faire une machine en urgence. Ce nouveau système permet de réduire le nombre de créneaux non honorés et de diminuer les délais d'attente d'un mois.
- **Un vestiaire** dans lequel nous rangeons les différents dons reçus par des associations ou personnes extérieures. Les vêtements que nous récupérons sont mis à disposition des personnes qui en ont besoin.
- **Un bureau**, à destination des professionnels et partenaires afin de pouvoir mener des entretiens et accompagner les usagers en toute confidentialité. Cet espace est aussi disponible pour que les personnes puissent faire certaines démarches administratives, impressions, rédactions de courriers...
- **Un point santé** où deux Infirmières interviennent principalement auprès des personnes adultes. Celui-ci a vu une nette augmentation de sa fréquentation corrélée à l'augmentation de la fréquentation globale de l'accueil de jour Heol.

Un soutien à la parentalité

Les professionnels effectuent un travail autour du soutien à la parentalité : accompagnement à l'inscription en école pour les enfants, proposition de matériel adapté aux âges et besoins des enfants, orientation vers d'autres associations, proposant des activités parents / enfants ainsi que l'accès à des cours de français pour les parents.

Aussi, nous travaillons en partenariat avec la **PMI**, qui assure une permanence à HEOL une fois par mois, offrant un accompagnement essentiel aux mères accueillies. Elle joue un rôle clé dans l'orientation des familles, la transmission de conseils précieux et l'organisation d'activités favorisant le soutien à la parentalité. Son intervention prend en compte la diversité culturelle des mères, en respectant leurs repères et leurs perceptions parentales, tout en leur apportant des ressources adaptées à leur situation en France.

L'hébergement, la première demande

Une des premières demandes des familles et femmes lorsqu'elles se présentent à l'accueil de jour est celle de l'hébergement.

Il y a un grand travail d'orientation. Il est expliqué aux familles les démarches à faire en fonction de leur situation (appel au 115). Aussi, lorsqu'aucune solution dans le circuit classique n'est trouvée, les travailleurs sociaux font appel aux partenaires pour orienter les familles vers des associations.

En juillet 2023, le GCSMS SIAO porteur du 115 informe les partenaires que le 115 ne sera pas en mesure d'offrir un hébergement à toutes les familles sur le territoire, en particulier celles qui arriveront dans le département. Il a été alors demandé aux familles de n'appeler qu'une seule fois par semaine le 115 afin de limiter les sollicitations. Cette décision s'est révélée particulièrement anxiogène pour les familles. Dès lors, l'équipe éducative a dû trouver des solutions alternatives en proposant aux personnes de contacter UTOPIA 56 (pour accéder à des tentes et une installation dans des campements sécurisés) ou les associations de parents d'élèves (logement de fonction prêtés dans les établissements scolaires). Ces solutions alternatives ne sont en aucun cas satisfaisantes pour les familles, qui plus est vulnérables. L'absence de solution d'hébergement et le mal-logement nuisent à la scolarité notamment ; à titre d'exemple des enfants passent à Heol le matin pour se doucher, se restaurer ou se reposer ce qui implique de l'absentéisme et une moindre disponibilité aux apprentissages et aux exigences de l'école.

Nous observons qu'une fois les réponses apportées aux demandes de premières nécessités dont l'hébergement (hôtel et/ou centre d'hébergement à l'extérieur de Rennes ou dans un autre département), les familles et femmes investissent ce lieu comme un espace de développement pour leurs enfants et un lieu de socialisation.

Socialisation et stimulation : un axe d'intervention majeur de notre accueil de jour au service de l'estime de soi et du pouvoir d'agir

Des activités proposées en fonction des envies et besoins de chacun :

- **Les professionnels ont pu proposer à destination des adultes, qu'ils soient parents ou non :**
 - Jeux de société, Puzzle, Mandalas
 - Activités sportives
 - Activités manuelles
 - TRICOT : Deux bénévoles proposent des ateliers tricot un jeudi sur deux en mettant à disposition leur savoir-faire ainsi que le matériel nécessaire. Cela permet aux usagères de découvrir l'activité, se perfectionner et créer ou réparer des vêtements.



- **A destination des parents / enfants dans une logique de soutien à la parentalité :**
 - Jeux extérieur (volley, foot, molkky)
 - Jeux de société
 - Sortie extérieure
- **A destination des enfants :**
 - Activités manuelles : décorations Noël, mandalas, peinture, dessin, pâte à modeler...
 - Lecture
 - Jeux de construction
 - Jeux de société, puzzle
 - Jeux d'éveil
 - Motricité
 - Jeux extérieurs : foot, volley, Molkky, trottinette, vélos



- **Des espaces « jeux » pour les 0-3 ans :**

Les enfants s'approprient très rapidement les espaces de jeux, ils peuvent en effet explorer, découvrir, jouer librement. L'accueil de jour leur permet d'assouvir le besoin de jouer, dans un espace sécurisé.



Évaluation sociale, dons et orientations : un enjeu de compréhension nécessaire au parcours d'insertion

FAIRE FACE A LA BARRIERE DE LA LANGUE, PATIENCE ET INVESTISSEMENT

Beaucoup des personnes ne maîtrisent pas la langue française. De fait, un travail d'adaptation des canaux de communication est nécessaire : outils informatiques, communication en anglais, en allemand, en espagnol, reformulation...

L'enjeu de la compréhension nécessite patience et investissement, tant pour les professionnels que les familles. Plusieurs jours peuvent, en effet, être nécessaires pour expliquer aux personnes le fonctionnement du service, la limite de ses missions, les démarches spécifiques et auprès de quels partenaires les réaliser.

LES DON

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, nous travaillons avec plusieurs partenaires (collectes) afin de pouvoir faire des dons : serviettes hygiéniques, couches pour les enfants, repas pour les bébés, produits d'hygiène, serviettes de douche, vêtements pour adultes et enfants, produits de puériculture, fournitures scolaires.

Nous notons que plusieurs familles viennent nous rapporter des vêtements trop petits, des poussettes, des jeux dont elles ne se servent plus. Nous tenons à valoriser ces actions dès lors qu'elles permettent à chacun d'être acteur de ce lieu, et concourent ainsi à en faire un lieu bienveillant.

PROJET DE PERMANENCES ET PARTENARIAT A L'ACCUEIL DE JOUR :

La mise en place de permanences de professionnels partenaires au sein de l'accueil de jour, permet de répondre au mieux aux besoins des familles et en réponse à leurs difficultés de mobilité (poussettes, valises, enfants,).

Les axes cibles de ces permanences sont les suivants :

- L'accès aux droits,
- L'accès à la parentalité,
- L'accès à la citoyenneté et à la socialisation,
- L'accès à la santé.

Concrètement, le travail de rapprochement partenarial a permis la mise en œuvre d'actions concrètes avec :

- **Soins de Pédicurie :**



Le début d'année 2024 signe la mise en place d'un nouveau partenariat avec l'institut de formation en pédicurie podologie de l'association IFPEK. Le but étant de faire venir des étudiants en pédicurie sur les accueils de jour afin de prodiguer des soins auprès des usagers. En effet, prendre soin de ses pieds peut être compliqué au regard des conditions de vie de certains : marche à répétition pour se déplacer, macération dans des chaussures et chaussettes qu'ils ne peuvent pas toujours changer, difficulté à se reposer, condition climatique... Ces interventions sont une réelle plus-value et elles sont très appréciées du public.

- **Un réseau solidaire, grâce au voisinage et des particuliers**, en réponse aux besoins de vêtements destinés aux familles accueillies.
- **Petit bagage d'amour** : Dons de poussettes pour enfants bas-âges.
- **Banque Alimentaire** : Depuis octobre 2023 nous avons intégré les associations bénéficiaires de la Banque Alimentaire de Rennes. Face à l'inflation et l'augmentation des prix des denrées alimentaires, nous avons la chance de pouvoir passer commande une fois par mois. Cela nous permet de continuer à proposer des collations aux enfants le matin et aux femmes.

L'équipe éducative se rapproche également de différentes associations s'appuyant sur le droit international de

la famille et sur le droit des étrangers telles **que l'UAIR (L'Union des Associations Interculturelle de Rennes) et la MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre le Peuple).**

Le Point santé, un atout majeur à destination des usagers

Sur les premières années, le Point santé de l'Accueil de jour Puzzle a pu être sollicité par l'équipe d'Heol ; ce qui a conduit l'association à solliciter auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne l'ouverture d'un point santé sur l'Accueil de jour d'HEOL.

En début d'année 2022, nous avons obtenu un accord de financement pour l'ouverture de ce Point santé à destination des parents se présentant à HEOL. Le point santé a été déployé à compter de la période estivale 2022. A partir du mois de septembre, nous avons pu remarquer que les personnes accueillies avaient bien identifié ce lieu d'accès aux soins. Ces personnes demandent aujourd'hui régulièrement à rencontrer les infirmières présentes.

L'arrivée du point santé permet également une porte d'entrée différente aux usagers. Cela facilite la prise de contact dans un climat de confiance, propice à nos missions.

PARTIE 3 : L'ACCUEIL DE JOUR « HEOL », UN DISPOSITIF TRANSVERSAL

3.1 UN LIEU D'ACCUEIL ET D'ORIENTATIONS VERS LES DISPOSITIFS DU TERRITOIRE

Tout au long de l'année, l'Accueil de jour Heol s'est inscrit comme passerelle et acteur complémentaire des dispositifs, au sein du pôle mais aussi sur l'ensemble du territoire.

- Heol pérennise le lien étroit créé avec le 115. Nous prenons le relais des usagers si nécessaire lors des appels avec le SIAO (traduction, compréhension et orientation...). Nous avons désormais l'accès à la base de données, ce qui nous permet d'avoir, si la personne l'accepte, des informations nécessaires à la compréhension complète de la situation. Cela nous offre la possibilité d'apporter une réponse des plus précises aux demandes des usagers.
- L'équipe est en lien régulier avec les associations Utopia 56 et Maraude du cœur. Nos échanges réguliers ont permis la mise en sécurité et/ou à l'abri de nombreuses familles ou femmes isolées. Ces associations ont pu faciliter le relais lors de l'orientation de ménages vers des hébergements temporaires lorsque le 115 est surbooké. Elles gèrent l'orientation et parfois la vie sur les camps (Parcs, gymnases...).
- Les liens perdurent avec **la CAO-Antenne SIAO**. Ils ont permis la transmission d'informations pour des ménages accueillis par les deux services, facilitant les démarches des familles et la compréhension de celles-ci.

3.2 DES ACTIONS MUTUALISEES

De par sa situation au sein d'un bâtiment partagé avec deux autres associations COALLIA et AURORE, les liens entre les services sont réels : des activités ont pu être ouvertes aux publics accueillis dans le reste du bâtiment par exemple...

PARTIE 4 : LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE

HEOL a connu plusieurs temps forts tout au long de cette année.

Une journée au Moulin de la Haie : un moment de répit et de découverte

Dans le cadre de nos actions d'accompagnement, nous avons eu l'opportunité de collaborer avec le centre de vacances au Moulin de La Haie, à Erbrée, pour organiser une journée gratuite dédiée aux femmes et à leurs enfants en situation de précarité. Cette initiative visait à leur faire découvrir le territoire tout en leur offrant une parenthèse de sérénité et de bien-être. La journée s'est déroulée en plusieurs étapes : après avoir déposé les enfants au centre de vacances – un moment rassurant pour les mères, qui pouvaient voir les lieux et rencontrer les encadrants – les mamans ont visité la ville de Vitré. Ce temps, entièrement consacré aux femmes, leur a permis de se recentrer sur elles-mêmes, loin des préoccupations et de la charge quotidienne liée à leur situation.



Pendant ce temps, les enfants ont pu s'initier au golf et participer à des activités adaptées à leur âge et à leur rythme, sous la supervision d'une équipe bienveillante et expérimentée. En fin de journée, mères et enfants se sont retrouvés pour partager un moment collectif à la piscine, renforçant les liens familiaux dans un environnement apaisant et chaleureux. Le centre de vacances a également offert les repas, rendant cette journée entièrement gratuite pour les participants. Cette sortie a été particulièrement bénéfique pour les mères, qui ont pu bénéficier d'un temps de répit précieux, et pour les enfants, qui ont découvert des activités nouvelles et enrichissantes.

Une journée à St Malo

Une deuxième journée a été organisée dans le même format. Le matin, nous nous sommes rendus au Moulin de la Haie pour déposer les enfants au centre de loisirs. Nous y avons partagé un petit déjeuner, une nouvelle fois offert, dans une ambiance chaleureuse.



Avant le début des activités des enfants, nous avons pris la route avec les mères pour passer la journée à Saint-Malo. À notre arrivée sur la plage du Sillon, nous avons eu la chance de profiter d'une baignade rafraîchissante et de partager un pique-nique convivial. L'après-midi, nous avons poursuivi notre escapade en explorant Intra-Muros, où nous avons flâné dans les ruelles et savouré une délicieuse glace chez Sanchez.

Il était ensuite temps de rentrer pour retrouver les enfants.

Une fois de plus, cette journée a marqué les esprits et restera un moment fort de l'été, et plus largement de l'année 2024. Elle a offert aux femmes une précieuse parenthèse, leur permettant de se déconnecter de leur quotidien, de tisser des liens sous un autre regard, tant entre elles qu'avec nous, professionnels accompagnants. Leur gratitude n'a cessé de s'exprimer tout au long de la journée, témoignant de l'importance et de la richesse de ces instants partagés.

Fort de cette expérience réussie, nous envisageons d'organiser d'autres sorties similaires dans les années à venir. Ces journées offrent non seulement des moments de découverte et de détente, mais contribuent également au renforcement de la confiance et du bien-être des usagers. Elles permettent aux familles de vivre des instants de sérénité, loin des contraintes liées à la précarité. Ces actions participent pleinement à notre mission de favoriser l'inclusion et de redonner espoir à ceux qui en ont le plus besoin.

Des boîtes solidaires pour un Noël chaleureux



En décembre, nous avons mis en place une nouvelle action inspirée de l'initiative menée les années précédentes par l'association Boîtes de Noël Solidaires. Cette dernière, qui offrait chaque année des boîtes-cadeaux aux personnes en situation de précarité pour qu'elles puissent vivre la magie de Noël, n'a malheureusement pas pu reconduire son action cette année. Souhaitant perpétuer cette tradition à notre échelle, nous avons décidé de nous mobiliser pour offrir des boîtes aux usagers, et particulièrement aux enfants fréquentant notre accueil de jour HEOL.



Pour cela, nous avons collaboré avec l'école privée Notre-Dame à Vern-sur-Seiche, dont les élèves, dans le cadre du temps de l'Avent, ont confectionné ces boîtes solidaires. Chaque boîte contenait des objets soigneusement choisis : un vêtement chaud, une petite gourmandise, un produit d'hygiène et un loisir. Cette initiative a également été l'occasion, au sein de l'école, de sensibiliser les élèves aux réalités des personnes sans-abri, en encourageant l'empathie et l'entraide en cette période de fêtes.



Ces boîtes ont été remises aux enfants lors d'un grand goûter de Noël organisé par notre équipe à l'accueil de jour. Ce moment convivial, partagé avec leurs familles, a apporté de la chaleur et de la joie en fin d'année. Les enfants étaient ravis de découvrir leurs cadeaux, et cette initiative a permis de renforcer les liens entre les familles et les professionnels. Cet élan de solidarité illustre l'importance de maintenir des actions simples mais porteuses de sens, qui apportent un réel réconfort en période de fêtes.

PARTIE 5 : LES LIMITES DE NOS ACTIONS

Nous rencontrons, depuis 2023, des problèmes d'eau chaude dans les douches. Cela impacte le fonctionnement de ce service. Il s'agit d'un problème collectif (chaudière défectueuse) en lien avec les Associations partageant le même bâtiment. En moyenne sur Heol, nous comptabilisons plus de 550 passages par mois entre mai et novembre. De Juillet à Octobre, nous dépassons même les 600 passages, ce qui représente environ 2000 douches sur l'année et légèrement plus de 160 douches mensuelles. Nous devons également considérer les besoins de lavages en machine à laver à hauteur de 600 à l'année ce qui équivaut à une cinquantaine de lavages machine par mois. Cela entraîne une surconsommation au vu de la capacité du ballon d'eau chaude.

Concernant l'accueil des hommes (couple sans enfant ou fils) suite à des comportements inappropriés et problématiques avec un public vulnérable, la décision a été prise de ne plus accepter de couples pour laisser davantage de place aux femmes. Notre volonté étant d'accueillir au mieux tous les publics concernés par les missions de l'accueil de jour Heol.

De plus, le bâtiment nous hébergeant, devant être détruit en fin d'année 2024 (report été 2025), ne permet pas à l'équipe de se projeter au mieux dans des innovations sociales. L'année 2025 sera une année charnière pour la recherche de nouveaux locaux adaptés au public et aux missions de l'accueil de jour Heol.

L'année 2024 a, une fois de plus, confirmé le rôle essentiel de l'accueil de jour HEOL dans l'accueil des familles en situation de grande précarité. Avec 5832 passages enregistrés sur l'année, le dispositif a su répondre aux besoins fondamentaux des usagers, tout en leur offrant un espace sécurisé, un temps de répit et un soutien dans leur parcours de vie. 75 % des personnes accueillies en 2024 sont originaires de pays hors Union Européenne, et **79 % sont des femmes**. Ce dernier pourcentage a augmenté suite à la **décision de restreindre l'accueil des hommes, sauf lorsqu'ils sont accompagnés de leurs enfants**.

Outre, les temps d'ouverture « public », les professionnels bénéficient le mardi d'une « après-midi administrative » : création et développement du partenariat, écriture des projets, construction des outils informatiques, achats utiles au fonctionnement et à l'aménagement de l'accueil de jour.

Une réunion de service hebdomadaire de 3h est également programmée le matin.

L'activité ici présentée témoigne de l'utilité de l'accueil de jour HEOL sur le territoire :

- Un temps de répit apporté aux familles sans abri,
- L'accueil de familles avec des enfants très jeunes, favorisant un bon développement pour ces derniers,
- La pérennisation des actions collectives permettant de rompre plus durablement avec l'isolement,
- Une pérennisation du dispositif sur le territoire, favorable à la structuration de l'évaluation des besoins de la population et des relations partenariales, en réponses aux situations complexes et/ou préoccupantes.
- Un premier niveau d'évaluation en vue d'accompagner dans la mesure du possible l'inclusion sociale.

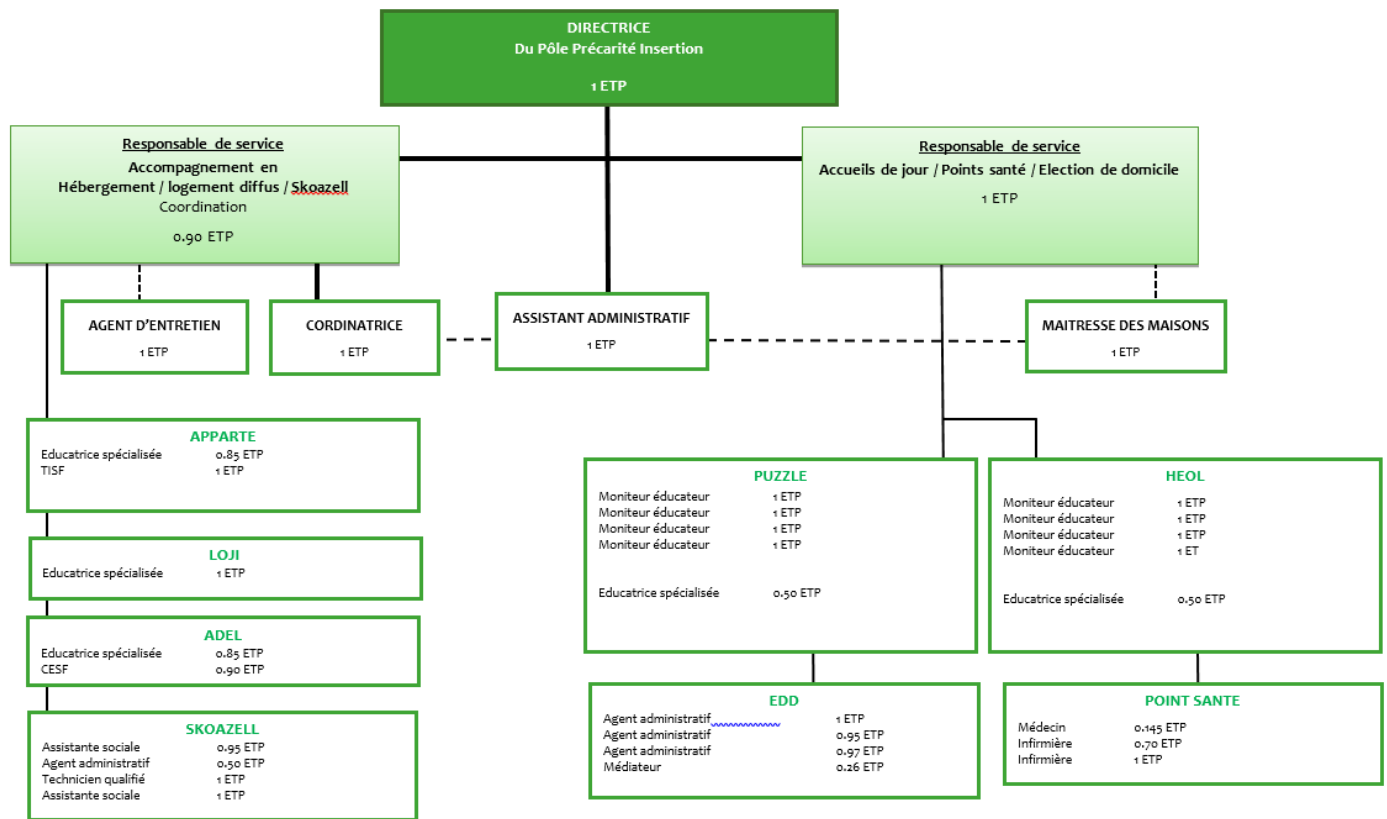
HEOL souhaite continuer de s'inscrire dans cette dynamique de parcours afin de répondre au mieux aux personnes en situation de sans-abrisme.

L'équipe souhaite poursuivre le développement des missions de l'accueil de jour Heol et un accueil à la journée sur l'année³.

L'équipe a vécu sur cette année 2024 des changements en interne. Elle aura à cœur d'être stabilisée et d'entamer une démarche d'innovation et de réflexion.

³ Cf. Rapport d'activité de l'ADJ Héol en trêve hivernale, mettant en lumière la fréquentation en journées complètes.

ORGANIGRAMME DU POLE PRECARITE INSERTION



LEGENDE

— Lien hiérarchique

- - - - - Lien fonctionnel